



Paris, le 07 Septembre 2017

A

Madame Christine LAGARDE

Directrice Générale

Fonds Monétaire International (FMI)

700 19th Street, N.W.

Washington, D.C. 20431

États-Unis

Nos réf : ANC-D/DG/O9-17/030

Objet : *Conditionnalités devant être examinées par la Directrice Générale et les Administrateurs du FMI dans les négociations avec le gouvernement du Congo, visant l'adoption « des mesures pour assurer la soutenabilité de la dette à moyen terme ».*

Madame la Directrice Générale,

Dans une correspondance en date du 14 mars 2017, référenciée ANC-D/DG03-17/002, la plateforme associative dénommée *Assises Nationales du Congo*, qui est basée à Paris, vous exprimait ses préoccupations sur la crise politico-économique en cours en République du Congo.

En vue des négociations prévues entre le FMI et l'exécutif congolais, *les Organisations de la société civile de la diaspora congolaise (Europe, États-Unis et Canada)*, en concertation avec celles évoluant sur place au Congo¹, ont pris l'initiative de s'adresser à votre très respectable institution, à partir d'un document de base commun.

Vous retrouverez les termes de cette large concertation de la société civile congolaise dans la lettre remise à la délégation du FMI le 04 septembre 2017 à Brazzaville, ainsi que dans le « Mémoire des Forces Démocratiques de la République du Congo » en date du 25 août 2017.

Les Organisations de la société civile de la diaspora congolaise (Europe, États-Unis et Canada), en concertation avec celles évoluant sur place au Congo, ont l'honneur, de vous livrer officiellement, par la présente, leur analyse de la situation ainsi que le sens de leurs propositions et revendications, qui constituent la matrice partagée par l'ensemble des personnalités et organisations signataires, afin qu'elles soient prises en compte dans la phase actuelle des contacts entre votre mission technique et le gouvernement de Brazzaville, phase qui devrait être suivie de négociations débouchant sur « des mesures pour assurer la soutenabilité de la dette à moyen terme ».

¹ 1- Observatoire Congolais des Droits de l'Homme (OCDH) ; 2-Fondation NIOSI ; 3- Mouvement pour la Culture Citoyenne (MCC) ; 4- Association pour les Droits de l'Homme et l'Univers Carcéral (ADHUC) ; 5- Forces Unies pour la Liberté et la Démocratie (FULD) ; 6- Association du M22 (AM22) ; 7- Association Terre et Village (ATV) ; 8- Ras-Le-Bol ; 9- Association de Défense et de Protection des Populations Autochtones (ADPPA) ; 10- Cercle Uni des Droits de l'Homme et Culture de Paix (CUDHOC) ; 11- Congo Maison Commune.

Madame la Directrice Générale,

1. Malgré des circonstances économiques très favorables marquées par les hausses exponentielles du prix du pétrole enregistrées au cours des années 2000 à 2014, la forte augmentation de la production pétrolière nationale qui a propulsé le Congo au 4^{ème} rang des pays africains producteurs de pétrole au sud du Sahara, malgré l'allègement de la dette au titre de l'Initiative en faveur des « Pays Pauvres Très Endettés » (PPTe) et en dépit des excédents budgétaires durant près de dix ans, les différents gouvernements qui se sont succédés sous le même régime, n'ont pas su tirer profit de cette situation pour rétablir les équilibres macroéconomiques.

2. Malgré les recommandations répétées du FMI et de la Banque Mondiale (BM)², la gestion du pétrole du Congo par la Société Nationale des Pétroles du Congo (SNPC) reste totalement opaque. Cette entreprise d'Etat manque en effet de transparence. Pour preuve, les emprunts gagés ne sont ni connus, ni contrôlés par les institutions publiques habilitées, notamment, la cour des comptes et de discipline budgétaire ainsi que le Parlement. Par ailleurs, l'interdiction de tout syndicat³ depuis la création de cette entreprise publique, est l'une des dispositions qui favorise l'opacité et qui fait d'elle un levier essentiel de la corruption et de la dilapidation de la rente pétrolière.

3. La mise en œuvre du « Programme Intérimaire Post Conflit » (PIPC) de 2000 à 2002 élaboré et adopté en juin 2000, l'élaboration du « Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté » (DSRP-I) soutenu par les Institutions de Bretton Woods, la Banque Africaine de Développement (BAD), l'Union Européenne (UE) et la Coopération française et visant particulièrement l'assainissement de la gouvernance politique, administrative et économique du pays, ainsi que le programme de « Facilité pour la Réduction de la Pauvreté et de la Croissance » (FRPC) approuvé par le Conseil d'Administration du FMI le 06 décembre 2004, pour la période du 1^{er} octobre 2004 au 30 septembre 2007, n'ont pas permis d'atténuer la dégradation des conditions de vie des populations.

4. Les actions de la Coopération française qui ont spécifiquement porté sur la réforme de la Fonction publique, notamment à travers la révision des textes réglementaires et légaux, n'ont pas abouti aux résultats escomptés.

5. En janvier 2010, les Conseils d'administration de la Banque Mondiale et du FMI réduisaient la dette du Congo à hauteur d'un montant de 1,9 milliard de dollars américains, dans le cadre de l'initiative PPTe. Comme indiqué plus haut, le pays avait, alors, enregistré d'importantes recettes pétrolières. Il est indéniable que cette remise de dette combinée aux entrées massives des recettes pétrolières de la période, aurait pu « ... rendre l'économie plus diversifiée et compétitive et (...) améliorer les conditions sociales du peuple du Congo... », comme le souhaitaient les deux institutions⁴. Il se trouve malheureusement que la majeure partie des fonds résultant de cet allègement du fardeau de la dette a été détournée dans trois directions :

- Les paradis fiscaux (ainsi que l'atteste le scandale des *Panama Papers* dans lequel figurent des personnalités congolaises proches du pouvoir) ;
- Les « Biens Mal Acquis » résultant des revenus générés par la captation des ressources nationales dégagées par le puits pétrolier « Likouala S.A. » et divers autres montages

² « ... l'amélioration de la qualité et de la transparence de la gestion de la Société Nationale des Pétroles du Congo (SNPC) a été lente et les comptes n'ont pu être certifiés par les audits indépendants... », in *Document de la Banque Mondiale*, Rapport n° 39180, Association Internationale de Développement. Note de stratégie intérimaire pour la République du Congo., 13 juin 2007, p. 7.

³ Depuis la création de la SNPC en 1998, ce n'est qu'en août 2017, à l'issue de la récente grève des travailleurs du secteur pétrolier que le droit de créer un syndicat a été acquis.

⁴ <http://www.banquemondiale.org/fr/news/feature/2010/02/17/for-the-republic-of-congo-reach-the-completion-point-is-not-an-end-in-itself>.

mafieux avec certaines sociétés dont notamment Trafigura, Glencore, Asperbras, Chironi, Gunvor, Mag-Industries, Sundance, AOGC, Orion, etc. ;

- L'achat des armes de guerre⁵. En effet, le gouvernement de Monsieur Denis Sassou Nguesso s'est doté d'une très lourde artillerie, utilisée d'abord le 20 octobre 2015 pour réprimer les citoyens opposés au référendum pour le changement de Constitution, puis d'avril 2016 à ce jour, pour **détourner l'attention de la communauté internationale du hold-up de l'élection présidentiel de 2016** en menant une guerre contre les populations civiles dans le département du Pool. Ces mêmes armes ont permis au pouvoir de pratiquer un terrorisme d'État à l'échelle de tout le pays : assassinats, arrestations et enlèvements, de sorte que des centaines de prisonniers politiques et d'opinion se trouvent dans les maisons d'arrêt et des lieux de détention inconnus de l'administration pénitentiaire.

6. Le FMI a effectué deux missions en République du Congo⁶, du 25 octobre au 7 novembre 2016 puis du 20 février au 8 mars 2017, à l'issue desquelles il a affirmé que « *les déséquilibres macroéconomiques observés dans ce pays étaient liés à la forte baisse du prix du baril de pétrole* ». Pas seulement. Il convient, en effet, d'ajouter ainsi que votre institution l'a déjà souligné à l'occasion de ses précédentes revues, **ces déséquilibres sont plutôt la conséquence d'une mauvaise gouvernance**. Telle est la conclusion *des Organisations de la société civile de la diaspora congolaise (Europe, États-Unis et Canada), en concertation avec celles évoluant sur place au Congo*, qui imputent cette contre-performance à la gestion opaque de la chose publique, à l'exacerbation de la corruption et aux détournements des fonds publics à des fins privées. Un autre facteur explique la gravité de la situation financière : le Congo dispose du budget de la défense par habitant le plus élevé (147,21 \$) de tous les pays africains de la zone Franc. Pire, il surpasse considérablement aussi bien celui de la Chine (106,21 \$) – deuxième puissance économique mondiale et puissance nucléaire – que celui de la République Démocratique du Congo - pourtant théâtre de plusieurs conflits armés et bien plus peuplé - qui n'atteint que 9,3 \$, ainsi qu'il ressort du rapport « STRATÉGIE 2017 », publié par un organisme public français, l'Institut de Recherches Internationales et Stratégiques (IRIS).

7. *Les Organisations de la société civile de la diaspora congolaise (Europe, États-Unis et Canada), en concertation avec celles évoluant sur place au Congo*, estiment en outre, que trois autres points essentiels devraient préoccuper les partenaires au développement, soucieux d'assurer à la fois le développement économique et les avancées de la démocratie en Afrique, dans une perspective mondiale caractérisée par de fortes migrations Sud-Nord quand on sait qu'en 2050 un habitant de la planète sur quatre sera africain :

- a. Un rapport récent du FMI⁷ révèle que Monsieur Denis Sassou Nguesso est étrangement désigné comme leader de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC) pour négocier les Programmes d'Ajustement Structurel (PAS) de cette sous-région, alors que **le Congo est incontestablement le pays où la mauvaise gouvernance est la plus aggravée** comme le souligne d'ailleurs le rapport du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) sur l'Afrique Centrale⁸ ;
- b. Ce même rapport montre que l'une des caractéristiques de la mauvaise gouvernance au Congo demeure l'opacité qui régit les transactions financières avec la Chine et un

⁵ <https://blogs.mediapart.fr/jecmaus/blog/191113/congo-brazzaville-achats-darmes-contre-qui-est-destine-larmement-lourd-du-dictateur-denis-sassou-nguess>

⁶ <https://www.imf.org/fr/News/Articles/2016/11/08/PR16493-Republic-of-Congo-IMF-Staff-Completes-2016-Article-IV-Mission>

⁷ Aide-Mémoire de la mission du FMI du 20 février au 8 mars 2017 à Brazzaville (Congo)

⁸ L'Afrique Centrale, une région en retard ? Premier rapport d'évaluation stratégique sous-régionale du PNUD, mars 2017.

certain nombre de traders tels que Glencore et Trafigura. Sur ce point, vos investigations ont permis de découvrir que les gouvernants de la République du Congo n'avaient pas hésité à dissimuler la réalité des comptes en vous présentant un niveau d'endettement de 77% du PIB alors qu'il est de près de 120%, voire plus. Une colossale « dette cachée » a ainsi été révélée, **preuve d'un autre mécanisme de la mauvaise gouvernance, à savoir : la pratique du mensonge d'Etat**.

- c. Le rapport du FMI qui est cité ainsi résulte de la réunion du Sommet des Chefs d'Etat de la CEMAC tenue en décembre 2016 à Yaoundé en votre présence, ainsi que celle du ministre français des finances. Cette réunion ayant envisagé la dévaluation du Franc CFA de la CEMAC comme un scénario possible, un scénario fort pessimiste qui pourrait devenir le seul possible à moyen terme maintenant qu'il faut prendre en compte la « dette cachée » de la République du Congo et quand on anticipe les conséquences de la mauvaise gouvernance chronique du pouvoir de Brazzaville.

8. Une déclaration officielle du Ministre des Finances avait annoncé la création d'un compte de stabilisation dit *compte pour les générations futures*, faisant suite aux excédents budgétaires. Cette déclaration est restée lettre morte.

9. Par ailleurs, comme vous ne l'ignorez certainement pas, toutes les Agences de notation des risques-pays ont dégradé la note du Congo. En effet, après Standard and Poors qui a dégradé la note de B-/B à CCC/C le 07 juillet 2017, c'est l'agence Moody's qui vient de dégrader le 28 juillet dernier, la note, de B3 à Caa2, avec une perspective négative.

10. Tous ces facteurs ont paralysé le pays depuis plusieurs années : les déséquilibres macroéconomiques et les dysfonctionnements structurels se sont amplifiés ; les finances publiques se sont installées dans une situation de déficit permanent.

Madame la Directrice Générale,

Les Organisations de la société civile de la diaspora congolaise (Europe, États-Unis et Canada), en concertation avec celles évoluant sur place au Congo, notent qu'aucune politique volontariste et ferme, tournée vers le développement économique du pays, n'a pu être pensée et menée avec efficacité jusqu'à ce jour. En lieu et place, se sont développées les pratiques de mauvaise gouvernance économique caractérisées entre autres par l'opacité des emprunts et des mécanismes de contraction des crédits, remboursables en titres miniers et pétroliers. Dans ces conditions, elles comprennent mal que le FMI envisage de renforcer les capacités des gouvernants qui ont failli sur tous les plans, et qui ont de tout temps récidivé dans la gestion opaque des affaires publiques.

Les Organisations de la société civile de la diaspora congolaise (Europe, États-Unis et Canada), en concertation avec celles évoluant sur place au Congo, tiennent à rappeler que par le passé, le Congo avait pu tenir son engagement de rembourser sa dette extérieure et intérieure. Cela n'avait été rendu possible que dans le cadre des institutions issues de la Conférence Nationale Souveraine (CNS) de 1991 et des processus électoraux consécutifs à la mise en œuvre de la constitution adoptée en mars 1992. De même, la stabilisation macroéconomique était assurée jusqu'en mai 1997, à la veille du conflit armé ayant débouché au retour au pouvoir par la force des armes de Monsieur Sassou Nguesso.

A l'inverse, le Congo n'avait respecté ses engagements, ni dans le cadre du PAS de 1986, ni dans celui du PAS dit « Renforcé » adopté en 1988, autrement dit, sous le parti unique, alors dirigé par Monsieur Denis Sassou Nguesso, suite à son coup d'Etat perpétré en février 1979.

En d'autres termes, le gouvernement de Monsieur Denis Sassou Nguesso n'a jamais pu conduire une politique de remboursement de la dette dans le cadre des PAS dont l'application avait engendré les grèves ayant abouti à la convocation de la Conférence Nationale Souveraine (CNS) de 1991. A l'évidence, ces PAS étaient moins contraignants que celui qu'annonce la conjoncture actuelle, caractérisée par la récession (la croissance ayant fléchi à -2,4% en 2016, pour ne se projeter qu'à 0,5% en 2017) et *un contexte international difficile, marqué par la poursuite du repli du cours du pétrole*⁹. Il est fort à craindre que l'austérité qui va crescendo ne débouche sur un chaos généralisé et une instabilité politique nationale, sabordant davantage la situation critique actuelle.

Dans cette perspective, qui est réaliste, les futurs dirigeants issus d'une véritable démocratisation des processus électoraux et des institutions, refuseront d'engager l'État dans le remboursement d'une dette contractée par un dictateur et son clan. De ce point de vue, la jurisprudence de certains pays d'Amérique latine (Argentine, Équateur, Paraguay), peut servir d'argument.

En conséquence de tout ce qui précède, *les Organisations de la société civile de la diaspora congolaise (Europe, États-Unis et Canada), en concertation avec celles évoluant sur place au Congo*, considèrent que toute aide du FMI pourrait être assimilée à :

- Une **prime à la mauvaise gouvernance**, en faveur d'une oligarchie qui a détourné à son seul profit, les colossaux revenus pétroliers des années antérieures ;
- Une **caution à la guerre d'extermination ethnique en cours** dans le département du Pool, guerre financée de façon opaque, qui a fait disparaître, dans plus de 350 villages, toute forme de vie humaine (de sources concordantes) ;
- Une obstruction à la lutte des forces de progrès pour l'alternance démocratique au Congo.

Madame la Directrice Générale,

Pour prévenir désormais ces déviations, et créer les conditions de transparence et de meilleure gouvernance, *les Organisations de la société civile de la diaspora congolaise (Europe, États-Unis et Canada), en concertation avec celles évoluant sur place au Congo*, estiment que **notre pays a prioritairement besoin de réformes politiques**.

Elles aimeraient attirer votre attention sur la **conscience partagée du besoin de bonne gouvernance**¹⁰ telle que celle-ci est conçue par diverses autres organisations internationales, dont le Congo a besoin et aura davantage besoin pour son développement.

⁹ Congo 2017 : Perspective s économiques en Afrique ● BAD, OCDE, PNUD 2017 (www.africaneconomicoutlook.org).

¹⁰ « **La bonne gouvernance comme condition préalable à la transformation structurelle de l'Afrique**. Du point de vue de la Commission Economique pour l'Afrique (CEA), la bonne gouvernance intègre les dimensions suivantes : représentativité politique, efficacité institutionnelle et solide gestion économique. La première dimension a trait aux aspects qualitatifs et quantitatifs de la représentation ; la deuxième implique la capacité et l'efficacité institutionnelles et la dernière concerne l'efficience et la crédibilité des systèmes économiques... Selon la Banque Mondiale ..., la gouvernance a trait aux : Traditions et institutions par le biais desquelles l'autorité est exercée dans un pays pour le bien commun. Ce qui inclut le processus par lequel les gouvernements sont choisis, contrôlés et remplacés ; la capacité des pouvoirs publics à gérer efficacement leurs ressources et à mettre en œuvre des politiques rationnelles, ainsi que le respect des citoyens et de l'État envers les institutions régissant leurs interactions économiques et sociales. La Banque Africaine de Développement (2014), dans son Cadre stratégique de gouvernance 2014–2018, définit la gouvernance en ces termes « des institutions et des gouvernements réceptifs, responsables et capables d'impulser une croissance inclusive et durable ». La gouvernance, au bout du compte, a trait à la façon dont les institutions publiques conduisent les affaires publiques en prenant des décisions et, ce faisant, à la manière dont elles gèrent les ressources. », in Rapport sur la gouvernance en Afrique IV-2016, ONU-Commission Economique pour l'Afrique (CEA), p. 7.

Au regard de ce qui se dégage comme un impératif, à savoir, la bonne gouvernance, *les Organisations de la société civile de la diaspora congolaise (Europe, États-Unis et Canada), en concertation avec celles évoluant sur place au Congo*, souhaitent respectueusement que le FMI prenne des mesures au titre des conditionnalités préalables à la reprise des imminentes négociations relatives à un projet d'Ajustement Structurel. Ces mesures devraient être :

- L'arrêt immédiat, sous le contrôle de l'Organisation des Nations Unies (ONU), des hostilités créées de toutes pièces dans le département du Pool ;
- La libération sans conditions, des prisonniers politiques et d'opinions ;
- L'initiation préalable, d'une Conférence Internationale sur le Congo, impliquant toutes les sensibilités nationales (société civile, société politique, etc.), sous l'égide de l'Organisation des Nations Unies, afin de **mettre sur pied les institutions d'un régime de transition, régime dont le gouvernement sera habilité à négocier** avec le Fonds Monétaire International, le Groupe de la Banque Mondiale et toutes les institutions financières internationales et africaines.
- Le respect des droits sociaux démocratiques, notamment le droit de défense des intérêts matériels et moraux des citoyens par les syndicats, y compris par le recours à la grève et sans que ne soit instaurée une « trêve sociale ».

Madame la Directrice Générale,

Toutes les propositions et revendications présentées ici sont conformes à votre orientation consignée dans *Le rôle du FMI dans les questions de gouvernance : Note d'orientation de 1997*, selon laquelle « *les questions de corruption doivent être traitées lorsqu'elles sont réputées avoir un impact considérable sur le plan macroéconomique à court et moyen terme* ».

Par ailleurs, ces propositions exigeantes sont fondamentales et indispensables si l'on veut tenir compte du droit d'un peuple d'accepter le bien-fondé d'une nouvelle dette et de son obligation de rembourser la dette contractée en son nom. Autrement dit, *les Organisations de la société civile de la diaspora congolaise (Europe, États-Unis et Canada), en concertation avec celles évoluant sur place au Congo*, sont fondées à réfuser un quelconque remboursement de dette qui serait accordée sans garanties et contraintes politiques au gouvernement de Monsieur Denis Sassou-Nguesso.

Dans cet esprit, elles sollicitent la participation de leurs représentants signataires, à titre d'observateurs, aux négociations entre le pouvoir et le FMI.

Enfin, nul ne doit l'ignorer : **Monsieur Sassou Nguesso a anticipé ses crimes et délits** de tout genre, en faisant appliquer depuis le 06 novembre 2015, **une Constitution instaurant son impunité** dans les termes suivants : « *Aucune poursuite pour des faits qualifiés de crime ou délit ou pour manquement grave à ses devoirs commis à l'occasion de l'exercice de sa fonction ne peut plus être exercée contre le Président de la République après la cessation de ses fonctions. La violation des dispositions ci-dessus constitue le crime de forfaiture ou de haute trahison conformément à la loi* » (article 96).

Espérant toute l'attention particulière qui sera portée à notre requête, veuillez croire, Madame la Directrice Générale, en l'expression de nos respectueux hommages.

Pour les Signataires,

Le Président d'Honneur des Assises Nationales du Congo

Jean-Edouard SATHOUD

Ancien Vice-Gouverneur de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC)



CC :

- Les membres du Conseil d'Administration du FMI
- M. Abebe SELASSIE, Directeur, Département Afrique

CC (suite) :

- Mr Oscar Edgardo Melhado Orellan, Représentant résident à Brazzaville
- Mr le Président du Groupe de la Banque Mondiale
- Mr le Président du Groupe de la Banque Africaine de Développement
- Mr le Président de la Commission de l'Union Européenne
- Mme l'Administrateur du Programme des Nations Unies pour le Développement
- Mr le Ministre de l'Europe et des Affaires Étrangères (MEAE) de la République Française
- Mr António Guterres, Secrétaire Général de l'Organisation des Nations Unies
- Mr le Premier Ministre du Canada
- Mr le Secrétaire d'État, Département d'État des États-Unis
- Mme/Mr l'Ambassadeur de la République d'Allemagne
- Mr l'Ambassadeur de la République de Chine
- Mr l'Ambassadeur du Royaume Uni
- Mr l'Ambassadeur d'Italie
- Mr l'Ambassadeur du Brésil
- Mr l'Ambassadeur de la Fédération de Russie
- Mr l'Ambassadeur de la République Sud-Africaine

Les Cosignataires

| Organisation associative | Représentants / Signataires |
|---|--|
| 1. ASSISES NATIONALES DU CONGO | G. Mâwa-Kiese MAWAWA , Délégué Général, <i>Ancien parlementaire</i> |
| 2. MOUVEMENT POUR LA CULTURE CITOYENNE (MCC) | Anthyme BAYIMINA , Coordonnateur National, <i>Ancien fonctionnaire de la Banque Africaine de Développement (BAD)</i> |
| 3. PROJECT : People's University for Research-Action : Democracy, Development, Economy, Peace, Powers (PURADDEPP) | Noël Magloire NDOBA , Economiste-Chercheur, <i>Ancien Doyen de la Faculté des Sciences économiques. Université Marien Ngouabi</i> |
| 4. ASSOCIATION TELEMA | Benoît KOUKEBENE , Président, <i>Ancien Ministre du Pétrole</i> |
| 5. PAPE | Jean Joseph William OTTA , Président, <i>Ancien Ministre</i> |
| 6. ASSISES NATIONALES DU CONGO | Ferdinand Justice MOUKALA , Secrétaire Permanent Diplômé en Sciences Politiques, <i>Conseiller en Gestion de Patrimoine.</i> |
| 7. RESEAU EXPERTISE EQUITABLE | Alexis-Richard MIAYOUKOU , Economiste Consultant, <i>Ancien Conseiller du premier Ministre de Transition André Milongo</i> |
| 8. Personnalité (France) | Eric PANTOU , <i>Avocat au Barreau de Paris</i> |
| 9. ALLIANCE CONGOLAISE POUR LA RENAISSANCE AFRICAINE (ACRA) | Justin DANDILA , Secrétaire Général, <i>Juriste</i> |
| 10. AGIR POUR LA DEMOCRATIE, LE DEVELOPPEMENT ET LA PAIX AU CONGO (ADDPC) | Dominique EBIOU , Président - <i>Universitaire et Enseignant</i> |
| 11. ASSOCIATION CONGO YA SIKA | Jean Claude TRILLAND NTSANGOU , Membre Fondateur - <i>Electronicien</i> |
| 12. ASSOCIATION KIMPWANZA | Antoine-Page KIHOULOU , Membre Fondateur, <i>Conseiller en Insertion Professionnelle</i> |
| 13. ASSOCIATION UNION-CONGO | Jean-Claude MAYIMA-MBEMBA , Président |
| 14. ASSISES NATIONALES DU CONGO | Marcel ABIGNA , Membre d'Honneur |
| 15. Personnalité (France) | Roger BAVIBIDILA KOUSSENGOUMOUNA , <i>Avocat au Barreau de Paris</i> |
| 16. CONSEIL DE LA DIASPORA CONGOLAISE POUR LA RESTAURATION DE LA DEMOCRATIE (CODICORD) | Raphaël GOMA , Président |
| 17. Personnalité (France) | Hervé MAHICKA , Diplômé en Sciences Politiques, <i>Ancien élève de l'ENA</i> |
| 18. PLATEFORME NORD-AMERICAINE (CRADIC – USA) | Jean Médard MOUNDZIKA , Coordonnateur |
| 19. PLATEFORME NORD-AMERICAINE (LA CONVENTION-CANADA) | Georges GOMA GAKISSA , Porte-Parole, <i>Professeur d'Université</i> |
| 20. PLATEFORME NORD-AMERICAINE (CRADIC – USA) | Teddy B VOCKA , Secrétaire Général |

| | |
|---|---|
| 21. PLATEFORME NORD-AMERICAINE (LA CONVENTION-CANADA) | Léopold MAFOUANA , Membre |
| 22. Personnalité (USA) | Bertin MBOKO |
| 23. PLATEFORME NORD-AMERICAINE (CRADIC – USA) | Princia Carina ITOULA , Trésorière |
| 24. PLATEFORME NORD-AMERICAINE (LA CONVENTION-CANADA) | Sidonie MALANDA SALAMBANZI , Professeur d'Université |
| 25. CURE, (CANADA) | Ludovic MBANY , Président |
| 26. PLATEFORME NORD-AMERICAINE (CRADIC-USA) | Percy PIKA , Membre |
| 27. Personnalité (USA) | Felix NGASSI , |
| 28. PLATEFORME NORD-AMERICAINE CNA (CANADA) | Socrate BOUZINGOU , Coordonnateur |
| 29. ASSISES NATIONALES DU CONGO (USA) | Herve THELAMA MIABEY , Phd, Professeur d'Université |
| 30. PLATEFORME NORD-AMERICAINE (LA CONVENTION-CANADA) | Eliane MAFOUANA , Membre |
| 31. COLLECTIF SASSOUFIT (USA) | Justin NGOMO NGOMO , Membre |
| 32. PLATEFORME NORD-AMERICAINE (LA CONVENTION - CANADA) | Raoul Didier MABOUNDOU , Membre |
| 33. Personnalité (POLOGNE) | Patrick KIBANGOU |
| 34. PLATEFORME NORD-AMERICAINE (La Convention - CANADA) | Guy Patou BOUNKAZI , Membre |
| 35. MOUVEMENT CITOYEN LE CARTON ROUGE (CANADA) | Sosthene Kongodila SAMBA , <i>Fondateur</i> |
| 36. COLLECTIF DES VICTIMES ET PARENTS DES DISPARUS DU BEACH | Marcel TOUANGA , Président, <i>Colonel à la Retraite</i> |
| 37. LE PARLEMENT LIBRE DU CONGO | Cicéron MASSAMBA , Président |
| 38. LA LETTRE DU POOL | Guy MANKESSY , Fondateur et Directeur de Publication |
| 39. ASSOCIATION DES PATRIOTES INDIGNES DU CONGO (APIC) | Jean-Christophe SAMBA-BASSINGA , Président |
| 40. PLATEFORME NORD-AMERICAINE (LA CONVENTION - CANADA) | Claude Ludovic MBANY , <i>Secrétaire chargé des Relations extérieures</i> |
| 41. PLATEFORME CONGOLAISE CONTRE LA CORRUPTION ET L'IMPUNITÉ (PCCI) | Benjamin TOUNGAMANI , Président |
| 42. ASSISES NATIONALES DU CONGO | Pauline KIDEKELE , Membre |
| 43. FEDERATION DE L'OPPOSITION CONGOLAISE IDC FROCAD J3M | Joseph OUABARI MARIOTTI , Représentant Europe |
| 44. NSIMOU-YTV MANAGEMENT | Jean-Richard SAMBA DIA NKOUMBI , Président |
| 45. ASSISES NATIONALES DU CONGO | Guy Sosthène MYAMBALLAT , Délégué Porte-Parole Adjoint |
| 46. ASSISES NATIONALES DU CONGO | Simon-Pierre MOUSSOUNDA , Membre d'Honneur, <i>Ingénieur de Télécommunications, Colonel de l'Armée</i> |
| 47. ASSISES NATIONALES DU CONGO | François MISSENGUE , Membre |
| 48. ASSOCIATION KIMPWANZA | Living SIHAYOS , Président |
| 49. Personnalité (FRANCE) | Guy Charles MADEDE , Financier |
| 50. ALLIANCE CONGOLAISE POUR LA RENAISSANCE AFRICAINE (ACRA) | Clarisse TATY , Trésorière |
| 51. PROJECT : PEOPLE'S UNIVERSITY FOR RESEARCH-ACTION : DEMOCRACY, DEVELOPPMENT, ECONOMY, PEACE, POWERS (PURADDEPP) | Djess Maurice KIBANGOU Dia MOUNGOUANSI , Membre |
| 52. SACER (FRANCE) | Jean Benoit DZABA , Président |
| 53. COLLECTIF SASSOUFIT (FRANCE) | Andréa NGOMBET MALEWA , Coordonnateur |
| 54. MALAKI MA KONGO (ITALIE) | MASENGO MA MBONGOLO , Président |
| 55. CONGO YA SIKA (FRANCE) | Eugène Fernand LOUBELO , Universitaire, Enseignant |
| 56. RESEAU EXPERTISE EQUITABLE | Justin BALONGA , Juriste, Enseignant |
| 57. Personnalité (France) | Emilienne MACOSSO |

| | |
|--|---|
| 58. Personnalité (Congo) | Amédée NGANGA , Universitaire, <i>Avocat au Barreau de Brazzaville</i> |
| 59. Personnalité (Congo) | Sadio Morel KANTE , Journaliste |
| 60. Personnalité (USA) | Jean-Michel MABEKO TALI , Ph.D. Universitaire |
| 61. FEDERATION DE L'OPPOSITION CONGOLAISE IDC FROCAD J3M (EUROPE) | Guy MAFIMBA , Porte-Parole |
| 62. Personnalité (France) | Michel MPANDI , Pharmacien |
| 63. Personnalité | Robert POATY PANGOU , Ancien Parlementaire |
| 64. ASSISES NATIONALES DU CONGO | Prosper MOUANDE-MOUSSOKI , Membre |
| 65. COORDINATION CONGOLAISE DE LA SOCIETE CIVILE ET DE LA JEUNESSE CHRETIENNE DE LA DIASPORA CCSCJC) | Prince KITEMO , Président |
| 66. CONGO LIBERTY | Mingua BIANGO , Fondateur |
| 67. ASSOCIATION DJO BALARD JEUNESSE & DEVELOPPEMENT (FRANCE) | Antoine WADA , Président |
| 68. ACSCB | Anicet MAPA , Président de la Fédération de France |
| 69. COLLECTIF SAUVONS LE CONGO (France) | Donald Pontys NGOUMA DE MANGOUBI |
| 70. Personnalité (France) | Apollinaire NGOLO-NGOLO , Journaliste |
| 71. Personnalité (France) | Jean-Didier MALANDA , Artiste, Ancien Musicien Groupe Loketo |
| 72. ASSISES NATIONALES DU CONGO | Moïse SONGUEMAS-MATHE , Membre |
| 73. ASSISES NATIONALES DU CONGO | Cyriaque BABELLAT , Membre, Cadre Ministère de l'Education Nationale |
| 74. ASSISES NATIONALES DU CONGO | Roger BABIMBA , Membre, Cadre des Hôpitaux de Paris. |
| 75. ASSOCIATION KIMPWANZA | Albon MAHOUKOU , étudiant |
| 76. ASSOCIATION des FEMMES LEADER D'AFRIQUE (AFLA) | Grâce LOEMBA , Membre |
| 77. LA VOIX DU PEUPLE LIBRE | Juste OUAMBA , administrateur |
| 78. Personnalité (France) | Pierre MACKANGA , membre d'honneur des Assises Nationales |
| 79. Personnalité (France) | Albert SATHOUD , membre d'honneur des Assises Nationales |
| 80. Personnalité (France) | Jeanne BOUANGA , Membre d'Honneur des Assises Nationales |
| 81. Collectif Sauvons Le Congo | Gatien SAMBA , Membre, Brazza News Infos. |
| 82. ASSOCIATION de SOLIDARITE aux VICTIMES des GUERRES au CONGO BRAZZAVILLE (ASVGCB) | Michel NTSANGOU , Président. |